

Introduction

Hadrien Clouet, Didier Demazière et Léa Lima



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/6341>

DOI : [10.4000/temporalites.6341](https://doi.org/10.4000/temporalites.6341)

ISSN : 2102-5878

Éditeur

ADR Temporalités

Ce document vous est offert par Fondation nationale des sciences politiques



Référence électronique

Hadrien Clouet, Didier Demazière et Léa Lima, « Introduction », *Temporalités* [En ligne], 29 | 2019, mis en ligne le 09 octobre 2019, consulté le 18 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/6341> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/temporalites.6341>

Ce document a été généré automatiquement le 10 février 2021.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Introduction

Hadrien Clouet, Didier Demazière et Léa Lima

- 1 Si l'objet « travail » peut se prévaloir d'une longue tradition en études temporalistes inaugurée en France par Georges Friedmann, Pierre Naville et William Grossin, c'est moins le cas pour l'emploi et moins encore pour la privation d'emploi. À l'heure où le chômage est devenu un puissant marqueur des carrières d'emploi, des politiques publiques ou encore des rapports au travail, il est utile d'actualiser les connaissances sur les temporalités du chômage et d'en explorer les facettes et enjeux. Dans les sociétés où l'activité professionnelle est centrale, la privation d'emploi est une situation à part et disqualifiée, et qui oblige en conséquence à se confronter à la question de sa durée et de son terme (la sortie du chômage). Le chômage est, en quelque sorte, une affaire de temps.

Le chômage : une affaire de multiples temporalités

- 2 Pour la nébuleuse de réformateurs sociaux qui se mobilise au XIX^e siècle afin d'inventer la notion de « chômage » aux États-Unis d'Amérique et en Europe, séparant ainsi les individus concernés des pauvres, malades ou indigents (Topalov, 1994 ; Zimmermann, 2001), les temporalités constituent une préoccupation essentielle. Catégorie d'action publique opérationnelle, l'invention du chômage répond au souci savant de décrire les mouvements du marché de l'emploi. Elle matérialise l'écart entre offres et demandes et l'enregistre sous la catégorie « chômage », afin de le quantifier. Or, cette quantification est associée à des temporalités dès les premières séries statistiques, à la fois pour définir les chômeurs à partir de plusieurs critères comme la durée de privation d'emploi (face aux inactifs) ou l'âge (face aux inaptes pour vieillesse) (Raynaud-Cressent, 1984), ainsi que pour repérer la distribution des motifs d'exposition au chômage au cours de l'année (Beveridge, 1909).
- 3 Plus largement, et au-delà des enjeux de mesure, la durée de chômage est un motif majeur de la privation d'emploi. Elle est au cœur de représentations morales qui associent allongement de cette durée et caractère volontaire du chômage. Elle est inscrite dans des contextes historiques qui peuvent faire émerger la question de

l'employabilité des chômeurs et de l'inéluctabilité de cette situation dès lors que le chômage est durablement installé. Si bien qu'on la retrouve aujourd'hui au cœur d'actions institutionnelles destinées à « activer » les chômeurs. Le chômage saisi par sa durée est une composante des parcours individuels où il est décliné en formes plurielles de transition plus ou moins incertaines. Il marque les expériences personnelles et affecte tant les anticipations d'avenir que les conduites de recherche d'emploi, en ayant des conséquences sur les agencements de la vie quotidienne et sur les manières de supporter une situation dévalorisée.

- 4 De plus, l'institutionnalisation du chômage et l'émergence d'organismes de placement et d'indemnisation ont généré des normes temporelles, conçues comme des instruments de gestion des populations concernées. Des pratiques administratives sont imposées aux privés d'emploi, comme le pointage régulier (Muller, 1991), les files d'attente (Schwartz, 1975), les convocations en entretiens, la production de justificatifs à des fins de contrôle. En même temps, ils sont massivement dirigés vers le salariat, apprenant à mesurer leur force de travail à partir d'un volume d'heures prescrit (Thompson, 2004). L'usage de leur temps libre est placé sous surveillance ou sous tutelle, plus ou moins lourdes selon les endroits et les époques. Ce faisant, le temps devient un objet doublement disputé par des organisations de type bureaucratique, qu'elles soient administratives ou économiques, rompant avec les temporalités endogènes de la production artisanale ou agricole, séparant l'espace du travail de l'espace du temps libre (Kuzmics, 1990), et partant le temps du chômage du temps libre. Érigées en référentiel central de l'action publique et en objectif ultime des pratiques des chômeurs, les temporalités de l'activité professionnelle sont également instituées en repère essentiel de la vie quotidienne. Les individus qui s'y soustraient, naviguant dans un espace intermédiaire entre chômage et emploi, à l'instar des tâcherons, des chemineaux ou des « sublimes », sont dès lors frappés de réprobation morale et étiquetés comme déviants (Poulot, 1980 ; Mansfield, 2008). Et leur disparition avec la privation d'emploi devient alors d'autant plus douloureuse, comme l'a montré une certaine psychologie sociale (Jahoda et al., 1982 ; et pour un retour critique Cole, 2007).
- 5 Hors du marché du travail et des administrations d'accompagnement, le chômage bouleverse également les rôles domestiques et leur économie temporelle. Les chômeurs s'adonnent ainsi généralement à des activités de remplacement pour reconstituer les régularités quotidiennes perdues avec l'emploi (Heinemeier, 1991), même si elles se délitent avec la durée de privation d'emploi (Fröhlich, 1984). Par rapport à leurs proches qui occupent un emploi, les individus en recherche d'emploi sont généralement jugés flexibles et plus présents à domicile (Demazière, 2006). En conséquence les chômeurs, et surtout les chômeuses, absorbent un ensemble de tâches domestiques nouvelles, qui peuvent se substituer de façon conséquente à la recherche d'emploi (Rogerat, Sénotier, 1996). L'effet sur le partage genré et inégalitaire du travail domestique varie toutefois selon que le chômage affecte un homme ou une femme : dans le premier cas, le surcroît de travail domestique masculin atténue les inégalités, tandis qu'il les renforce dans le second cas (Kandil, Périvier, 2017).
- 6 Quant aux versements monétaires visant à indemniser le risque de perte d'emploi (sous la forme d'une assistance ou d'une assurance), ils introduisent de nouvelles équations temporelles dans le budget des ménages. Ils articulent trois composantes monétaires : la contribution préalable sur le salaire, l'indemnisation et les engagements financiers, et déstabilisent les économies domestiques. En effet ils représentent à la fois une

sécurisation par le versement des allocations et une insécurité provenant des incertitudes de l'avenir. Cette reconfiguration des rapports au temps, et notamment des projections temporelles, et aussi un enjeu institutionnel : l'indemnisation des chômeurs est d'un point de vue gestionnaire considérée comme une dépense – désormais qualifiée de passive (Daniel, Tuchsirer, 1999 ; Bazzoli, Kirat, 2018) – et le retour rapide à l'emploi est une façon de limiter ce coût, de sorte que les temporalités de sortie du chômage et d'accès à l'emploi deviennent un enjeu social et économique, en plus d'être personnel. Les controverses historiques ne manquent pas, à l'instar des critiques de Marx et Engels à l'égard de la Banque des pauvres : « tant que le travailleur a de l'ouvrage, on lui retient sur son salaire la somme dont il aura besoin pour vivre les jours de chômage », (Marx, Engels, [1845] 2019). Les organismes de secours reposent eux-mêmes sur des simulations et des prévisions économiques vis-à-vis du futur, afin d'assurer leur propre équilibre financier et de réaliser leurs engagements. L'effondrement allemand de l'Office du Reich pour le placement et l'indemnisation des chômeurs en 1929 (Butterwegge, 2018, p. 49-58), incapable d'indemniser les assurés malgré leurs cotisations, constitue un exemple de désajustement temporel entre le budget provisionné *ex ante* et la demande sociale adressée *ex post*.

- 7 Ainsi, la naissance du chômage est indissociable de régulations, de tensions et de négociations concernant la durée, les rythmes et les horaires (Grossin, 1996). Cependant, la montée des politiques d'« activation » depuis les années 1980 a révisé ou actualisé une partie de ces ajustements temporels.

« Activer » le temps des chômeurs

- 8 Au tournant des années 1980, la remise en cause des modèles de protection sociale européens a été justifiée par le constat de l'allongement de la durée du chômage concentrée sur des catégories identifiées d'assurés (Rosanvallon, 1981). Ce même ouvrier de la grande industrie dont le chômage accidentel et ponctuel a fondé les règles de prise en charge par l'assurance-chômage aux lendemains de la guerre, s'est trouvé peu à peu associé à la figure du chômeur de longue durée victime des transformations structurelles du système productif, et pour lequel l'indemnisation seule est apparue comme une protection insuffisante. Le chômeur en fin de droit symbolise alors l'échec de l'État-providence dans les récits de sa nécessaire refonte.
- 9 La structuration du champ de l'insertion puis l'institutionnalisation à l'échelle européenne de politiques d'activation des chômeurs renforçant le lien entre protection sociale et activité professionnelle (Barbier, 2002) consacrent l'investissement dans des instruments de retour à l'emploi qui mettent alors le temps de la recherche d'emploi au cœur de la définition conventionnelle et opérationnelle du chômage (Clasen, Clegg, 2006). La dynamique de la recherche d'emploi, son efficacité mesurée par la rapidité de sortie du chômage, et son interférence avec le calendrier des indemnisations sont devenues l'objet de savoirs experts et de réflexivité publique qui alimentent les réformes successives des systèmes de solidarité envers les personnes sans emploi.
- 10 En outre, le tournant individualisant des politiques de l'emploi fait du comportement du chômeur un levier essentiel de la lutte contre le chômage à l'échelle macroéconomique (L'Horty, 2006). L'extension des politiques sociales actives à des catégories d'allocataires de plus en plus nombreuses (les jeunes, les parents isolés, les personnes en situation de handicap, les chômeurs âgés...) signifie d'une part

l'affirmation d'un horizon de sortie du non-emploi pour tous et d'autre part la diffusion d'une lecture responsabilisante de ce processus de sortie qui fait dépendre de l'individu et de son activité de recherche d'emploi les chances de retrouver un emploi, et par conséquent la durée de son chômage. Le référentiel de l'activation des dépenses sociales, visant la conversion des dépenses d'indemnisations en dépenses de politiques de l'emploi, a pu prendre la forme, au fil des traductions institutionnelles et professionnelles, d'une injonction pour les chômeurs à « s'activer » (Bonvin, Dif-Pradalier, Rosenstein, 2014 ; Lavitry, 2015 ; Trombert, 2011), qui décline un paradigme du *self-help* (Dean, 1995 ; Sharone, 2007).

- 11 Ces attentes normatives émanant non seulement des institutions d'encadrement des chômeurs mais aussi de leur entourage plus immédiat, viennent complexifier les arbitrages temporels des individus. Plus que jamais l'attente, les temps morts ou l'occupation du temps du chômage à d'autres activités que la recherche d'emploi sont susceptibles d'être stigmatisés et vécus sur le mode de la culpabilité. Par ailleurs, la montée en puissance des politiques d'activation des chômeurs s'est accompagnée du développement de techniques et d'instruments propres à étayer les dispositions planificatrices des individus dans la mise en œuvre d'un travail de soi sur soi (Vrancken, Macquet, 2006).
- 12 Parallèlement, et non sans contradictions avec les orientations des politiques décrites ci-dessus, les thèses sur la pluralité et l'articulation des temps sociaux à l'échelle des périodes d'emploi comme des parcours de vie ont singulièrement pénétré le débat public, comme en témoigne la mise à l'agenda politique du revenu universel (Percheron, 2016). Si l'abandon de l'objectif de plein-emploi ne semble pas d'actualité, force est de constater que des investissements temporels hors de la sphère du travail ont gagné en visibilité, et en légitimité. Les méthodologies de recherche d'emploi intègrent, dans certains cas, la valorisation des engagements associatifs bénévoles ou encore du travail comme proches aidants, à travers les notions de compétences transférables et transversales (France Stratégie, 2017) ou d'acquis informels et non formels (Cedefop, 2009). Cette ouverture sensible à la polyactivité et à l'équilibre des emplois de son temps hors travail rémunéré a donc des répercussions sur le temps du chômage, dont la reconnaissance institutionnelle reste précaire ou variable (Beuker, 2019 ; Demazière, Zune, 2019).
- 13 Ces évolutions dans les représentations et le traitement du chômage justifient de poser à nouveaux frais la question des temporalités du chômage et du rapport que les chômeurs entretiennent avec ce temps de l'emploi.

Une temporalité spécifique ?

- 14 À la lecture des articles réunis dans ce dossier apparaissent de manière transversale quatre caractéristiques affirmées des temporalités du chômage. Ces dernières semblent en effet hétérogènes, denses, négociées et prescrites.
- 15 D'abord, les articles montrent que la condition de chômeur est traversée par de multiples temporalités, qui font émerger des contradictions. Ils soulignent à quel point les rapports aux temporalités varient. Dans leur vie quotidienne comme face aux institutions, les chômeurs luttent et négocient de manière très dispersée, produisant une grande variété d'ajustements et de résolutions de conflits temporels. L'expérience

du chômage ne correspond pas à une conception temporelle unique, mais engage les dispositions des individus et l'organisation de leur prise en charge.

- 16 En conséquence, les temporalités des chômeurs apparaissent épaisses et denses. Loin de se réduire à un temps mort ou vide, le temps du chômage est une séquence remplie d'activités et de pratiques, parfois disqualifiées ou frappées de honte, d'autres fois valorisées ou saluées, mais riches et incessantes. Le chômage se caractérise par un temps bien rempli, parfois débordant, souvent tendu entre des exigences, contraintes ou perspectives divergentes.
- 17 En troisième lieu, ces temporalités font l'objet d'échanges, de controverses ou de conflits. Elles sont en effet investies par une multiplicité d'acteurs auxquels les chômeurs sont confrontés : employeurs, agents des administrations de prise en charge, proches, (ex)-collègues ou autres chômeurs, les individus privés d'emploi doivent dès lors affirmer et défendre des aspirations temporelles, inégalement acceptables ou légitimes. Ils évoluent régulièrement, au prix de compromis ou de nouvelles socialisations : en cela, leurs temporalités sont toujours négociées avec des tiers.
- 18 Enfin, si ces temporalités sont hétérogènes, denses et conflictuelles, elles n'en sont pas moins normatives. L'identité morale et le statut administratif des chômeurs impliquent certains comportements temporels, légitimes ou obligatoires. Le rapport au temps des chômeurs est donc prescrit, surveillé, contrôlé, voire sanctionné : être chômeur signifie se plier à certaines exigences temporelles, au premier chef la recherche d'emploi. Or, au fur et à mesure que les investissements temporels des chômeurs se dispersent depuis les années 1980, leurs obligations temporelles se resserrent. Le dossier investigate tout spécialement les effets sociaux de cette tension.

Les formes de l'encadrement temporel des chômeurs

- 19 Dans ce numéro, les temporalités du chômage sont renseignées à partir de matériaux empiriques divers. Les entretiens biographiques sont au cœur des articles de Tom Boland et Ray Griffin ainsi que de Didier Demazière et Marc Zune, tandis qu'Hadrien Clouet privilégie une entrée ethnographique. Les deux autres articles recourent à l'observation participante, complétée d'entretiens chez Liza Baghioni ou d'une exploitation de la littérature institutionnelle chez Léa Lima.
- 20 Les terrains d'enquête sont également variés dans ce mélange. Les investigations empiriques ont été menées pour certaines en France (Baghioni, Lima), mais aussi en Belgique (Demazière et Zune), en Irlande (Boland et Griffin) ou de façon croisée franco-allemande (Clouet). La comparaison n'est pas qu'internationale mais également historique, avec la traduction inédite en français de deux chapitres d'un texte classique de la sociologie britannique des années 1930, celui d'Edward Wight Bakke sur la vie quotidienne des chômeurs, introduit par Anouck Manéz.
- 21 Les échelles d'analyse des temporalités du chômage sont également multiples. Et l'ensemble permet d'inscrire celles-ci dans une tension entre d'une part une organisation institutionnelle et des cadrages normatifs dont la force de contrainte s'exerce de différentes manières dans la vie quotidienne des chômeurs et d'autre part les expériences vécues et le flux des événements qui jalonne la condition de chômeur. Les articles montrent, à partir de points d'observation spécifiques, les combinaisons, contradictions, tensions entre ces pôles. Pour en rendre compte, les articles sont

- ordonnés dans une logique *top-down*, partant de l'organisation institutionnelle du temps des chômeurs pour se rapprocher progressivement de leurs propres perspectives. Ce faisant, ils soulignent, à partir d'entrées différentes, la prégnance de l'administration du chômage dans le quotidien des chômeurs.
- 22 Dans son article, Léa Lima se penche sur les savoirs et les normes mobilisés dans les tentatives de standardisation des protocoles d'accompagnement des chômeurs, concernant à la fois le rythme des entretiens avec les professionnels de l'emploi et l'organisation temporelle des différentes séquences des parcours de retour à l'emploi. Son analyse de l'action publique nous plonge au cœur de la fabrique technocratique des calendriers de traitement social du chômage, soulignant par-là combien le temps de la recherche d'emploi est devenu l'objet d'une véritable ingénierie temporelle. Les temps du chômage apparaissent alors minutieusement travaillés par les dispositifs et leurs professionnels.
- 23 L'article d'Hadrien Clouet nous ouvre les portes des agences publiques pour l'emploi en France et en Allemagne. Centré sur les temporalités du suivi administratif, il décrit finement les marges de manœuvre des chômeurs et des conseillers. Les rythmes de convocation, les durées d'entretien et les horaires de rendez-vous sont différemment cadrés dans chaque institution. Les négociations se déroulent dans des contextes à la fois matériels et symboliques qui distribuent des ressources inégales pour délivrer des injonctions temporelles ou s'y soustraire. Les temps du chômage font donc l'objet de négociations quotidiennes entre *street-level bureaucrats* et usagers.
- 24 Dans une perspective de plus long terme et en épousant plus nettement le point de vue des chômeurs, Tom Boland et Ray Griffin explorent les conséquences des politiques sociales actives, mises en œuvre de manière radicale en Irlande, sur le vécu du chômage. Les métaphores croisées du dieu du Temps et de la Destinée Chronos et de son homophone le Titan Cronos, dévorant ses propres enfants dans sa course folle, expriment l'injonction pressante à la recherche d'emploi, telle qu'elle est restituée dans les entretiens biographiques. À lire les deux sociologues, la configuration temporelle du chômage comme temps vide semble balayée par une chasse aux temps morts tout aussi anxiogène et anémique. Les temps du chômage sont désormais envahis par des « mesures » censées occuper les chômeurs et les éloigner de toute attente improductive.
- 25 La centralité du temps prescrit de la recherche d'emploi est corroborée par l'enquête en Belgique dont Didier Demazière et Marc Zune rendent compte dans ce dossier. Ils mettent ici l'accent sur les tensions entre différentes équations temporelles et les conditions dans lesquelles elles se désarticulent. La recherche d'emploi impose ainsi une temporalité planifiée, qui se heurte à d'autres temporalités associées aux conditions de vie des chômeurs, vécues tantôt comme des entraves à la mise en œuvre du calendrier rationnel de recherche d'emploi, tantôt comme des forces de rappel temporelles qui vident la recherche d'emploi de son sens. Les temps du chômage se révèlent ainsi contradictoires, entre obligations prévisionnelles (souscrites auprès du service public d'emploi) et obligations imprévisibles (vis-à-vis des pairs, des proches, des engagements personnels ou de soi-même) – parfois jusqu'à la rupture et la sanction administrative.
- 26 Dans l'article de Liza Baghioni, les saisonniers confrontés au chômage cyclique échappent à la prescription de recherche d'emploi à temps plein mais subissent de plein fouet l'urgence des démarches administratives à accomplir pour bénéficier d'une

protection sociale. L'aménagement d'un « temps pour soi » tourné vers la récupération, l'accomplissement personnel ou au contraire la construction d'un futur s'avère plus ou moins compatible, selon les ressources sociales des personnes, avec les normes temporelles émanant des institutions, de la sphère familiale ou encore du système d'emploi. La conversion des temps du chômage en temps d'intersaison, bien plus valorisé et valorisant pour les individus est alors un enjeu central de la condition de travailleur saisonnier.

- 27 Enfin les interactions avec l'administration du chômage sont particulièrement structurantes du quotidien des chômeurs de Greenwich à Londres observés par Edward Wight Bakke dans les années 1930. C'est une originalité intéressante de *The Unemployed Man*, comparé aux monographies contemporaines et plus connues en France que sont *Les chômeurs de Marienthal* (Jahoda et al., [1933] 1982) et *Le quai de Wigan* (Orwell, [1937] 1982), que de montrer le poids des institutions d'assurance et de placement dans l'organisation temporelle de la condition de chômeur. L'étonnante densité du temps du chômage découle en outre de la place occupée par les pratiques de loisir, que l'auteur prend soin de décrire précisément, attentif à l'ancrage social des activités pratiquées.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBIER, J.-C., 2002. « Peut-on parler d'« activation » de la protection sociale en Europe ? » *Revue Française de Sociologie*, vol. 43, n° 2, p. 307-332.
- BONVIN J.-M., DIF-PRADALIER M., ROSENSTEIN E., 2013. « Politiques d'activation des jeunes et modalités d'accompagnement. Le cas du programme FORJAD en Suisse », *Lien social et Politiques*, n° 70, p. 13-27.
- BEUKER, L. 2019. « La gestion différenciée des dilemmes moraux entre pairs chez les conseillers professionnels », in D. DEMAZIÈRE, J. MORRISSETTE & M. ZUNE, *La socialisation professionnelle au cœur des situations de travail*, Toulouse, Octarès éditions, p. 33-53.
- BUTTERWEGGE, C., 2018. *Krise und Zukunft des Sozialstaates*, Wiesbaden, Springer VS.
- CEDEFOP 2009, *Lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes.
- CLASEN J., CLEGG D., 2006. « Beyond activation : reforming European unemployment protection systems in post-industrial labour markets », *European Societies*, 8 (4), p. 527-553.
- COLE, M., 2007. « Re-Thinking Unemployment. A Challenge for the Legacy of Jahoda et al. », *Sociology*, vol. 41, n° 6, p. 1133-1149.
- DANIEL, C., TUCHSZIRER, C., 1999. *L'État face aux chômeurs*, Paris, Flammarion.
- DEAN, M., 1995, « Governing the unemployed self in an active society ». *Economy and Sociology*, vol. 24, n° 4, p. 559-583.
- DEMAZIÈRE, D., 2006. « Le chômage comme épreuve temporelle », in J. THOEMMES & G. DE TERSSAC, *Les temporalités sociales : repères méthodologiques*, Toulouse, Octarès éditions, p. 121-132.

- DEMAZIÈRE, D. & ZUNE, M. 2019. « Des chômeurs radiés en Belgique, entre normes et expériences vécues », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 14 | 2019, mis en ligne le 07 mai 2019, consulté le 26 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/5073> ; DOI : 10.4000/nrt.5073
- ENGELS, F., & MARX, K., [1845] 2019. *La Sainte famille ou critique de la critique critique, contre Bruno Bauer et consorts*, Éditions Sociales.
- FRANCE STRATÉGIE 2016. *Compétences transférables et transversales. Quels outils de repérage, de reconnaissance et de valorisation pour les individus et les entreprises ?*, rapport du groupe de travail n° 2 du réseau Emplois, Compétences.
- FRÖHLICH, D., 1984. « Zeitverwendung bei Arbeitslosigkeit - empirische Befunde », vol. 32, n° 5, *Hauswirtschaft und Wissenschaft*, p. 280-286.
- GROSSIN, W., 1996, *Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle*, Toulouse, Octarès éditions.
- HEINEMEIER, S., 1991. *Zeitstrukturkrisen. Biographische Interviews mit Arbeitslosen*, Opladen.
- JAHODA, M., LAZARSFELD, P., & ZEISEL, H., [1933] 1982. *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Éditions de Minuit.
- KANDIL, L., & PERIVIER, H., 2017. « La division sexuée du travail dans les couples selon le statut marital en France - une étude à partir des enquêtes emploi du temps de 1985-1986, 1998-1999, et 2009-2010 », *Documents de Travail de l'OFCE*, 3.
- KUZMICS, H., 1990. « Die Zivilisierung von Arbeit und Arbeitslosigkeit », in R. BUCHEGGER, K. ROTHSCILD, & G. TICHY, *Arbeitslosigkeit. ökonomische und soziologische Perspektiven*, Heidelberg, Springer, p. 7-24.
- LAVITRY L., 2015. *Flexibilité des chômeurs, mode d'emploi. Les conseillers à l'emploi à l'épreuve de l'activation*, Paris, Presses universitaires de France.
- L'HORTY Y., 2006. *Les nouvelles politiques de l'emploi*, Paris, La Découverte.
- MANSFIELD, M., 2008. "Putting Moral Standards on the Map : The Construction of Unemployment and the Housing Problem in Turn-of-the-Century London". *Journal of Historical Sociology*, vol. 21, 166-180.
- ORWELL, G., [1937] 1982. *Le Quai de Wigan*, Paris, Ivrea.
- PERCHERON D., 2016. *Le revenu de base en France : de l'utopie à l'expérimentation*, Rapport d'information fait au nom de la mission d'information, Sénat, déposé le 13 octobre.
- POULOT, D., 1980. *Question sociale. Le sublime ou le travailleur parisien tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être*, Paris, Maspéro.
- ROGERAT, C., & SÉNOTIER, D., 1996. « De l'usage du temps de chômage », in H. HIRATA & D. SÉNOTIER, *Femmes et partage du travail*, Paris, Éditions Syros, p. 73-86.
- ROSANVALLON P., 1981. *La crise de l'État-providence*, Paris, Éditions Seuil.
- SCHWARTZ, B., 1975. *Queuing and Waiting. Studies in the Social Organization of Access and Delay*, Chicago, The University of Chicago Press, 1975.
- SHARONE, O., 2007, "Constructing Unemployed Job Seekers as Professional Workers : The Depoliticizing Work-Game of Job Searching", *Qualitative Sociology*, vol. 30, n° 4, p. 403-416.
- THOMPSON, E., 2004. *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, La Fabrique.

TOPALOV, C., 1994. *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel.

TROMBERT C., 2011. « Des dispositifs d'insertion rationnels-instrumentaux et auto-disciplinaires ? », *SociologieS*, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3507>

VRANCKEN D., MACQUET, C., 2006. *Le travail sur soi. Vers une psychologisation de la société*, Paris, Belin.

ZIMMERMANN, B., 2001. *La constitution du chômage en Allemagne. Entre professions et territoires*, Paris, Éditions de la MSH.

AUTEURS

HADRIEN CLOUET

CSO (CNRS / Sciences Po), LISE Cnam
h.clouet@cso.cnrs.fr

DIDIER DEMAZIÈRE

CSO, Sciences Po Paris
19, rue Amélie
75007 Paris
didier.demaziere@sciencespo.fr

LÉA LIMA

Conservatoire national des arts et métiers, Lise, CEET
2, rue Conté case 1LAB40
75003 Paris
lea.lima@lecnam.net